

CERTIFICAT DE DEPOSITAIRE

(SASU - constitution)

Nous soussignés,

Monsieur Florian GALY et Monsieur Philippe LEVY, agissant conjointement en tant que représentants de la BANQUE DELUBAC & CIE, société en commandite simple au capital de 11 695 776 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Aubenas sous le numéro 305.776.890, dont le siège social est 16 place Saléon Terras 07160 Le Cheylard (Ardèche), élisant domicile en ses bureaux sis au 10 rue Roquépine 75008 Paris, dûment habilités à cet effet,

Certifions avoir reçu, conformément aux articles L. 225-5 et R. 22-10-6 du Code de commerce :

- Les sommes correspondantes aux versements en numéraire effectués par l'associé unique de 3D CONSTRUCTIONS, SASU en formation au capital de 1000 Euros (mille euros) et divisé en mille actions de 1 Euros (un euro) chacune, 69 rue du Rouet – 13008 Marseille, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés, selon la répartition suivante :

Souscripteur	Nombre d'actions total	Montant total de l'apport	Montant libéré lors de la constitution de la société
SOARES TAVARES CARLOS EMANUEL	1000	1000€	1000 €
Total	1000	1000 €	1000 €

- Une copie certifiée conforme des statuts de la Société.

La totalité des fonds correspondant à cent pour cent du montant du capital de cette société ayant été déposée dans nos livres, le présent certificat est établi pour valoir ce que de droit.

Un mandataire de la société pourra procéder au retrait desdits fonds, sur justification de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés, conformément aux articles L 225-11 et R 22-10-12 du Code du commerce.

En cas de non-immatriculation de la société, les fonds pourront être restitués aux apporteurs dans les conditions légales et réglementaires.

Fait à Marseille, le 02/04/2025

En un exemplaire

Julien VALOT
Directeur Régional



Florian GALY
Directeur Régional
Adjoint

